

GOUYET POMMARET - ORARD

Société d'Avocats

<u>LISTE DES PIECES A FOURNIR</u> SAISINE DU JUGE AUX AFFAIRES FAMILIALES

- Copie du livret de famille ;
- Copie carte d'identité ou passeport ;
- Copie intégrale datant de moins de trois mois des actes suivants :
 - > acte de mariage;
 - > acte de naissance de Madame ;
 - > acte de naissance de Monsieur ;
 - acte(s) de naissance(s) d(es) enfant(s);
- Dernier avis d'imposition + bulletin de salaire du mois de décembre de l'année précédente + trois derniers bulletins de salaire ou dernier avis Pole emploi ou CAF;
- Justificatifs des charges principales :
- Certificat de scolarité;
- Justificatif des dépenses liées aux enfants.